21e ANNÉE (3e SÉRIE) — No 42 — 19 OCTOBRE 1899

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, HISTOIRE SACRÉE. — LÉGISLATION CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE. — PASTORALE, PRÉDICATION, CATÉCHISMES. — BIBLIOGRAPHIE

DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF : F. PERRIOT

ANCIEN SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE DE LANGRES

Paraît à Langres, tous les jeudis

L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 fr. avec le Supplément : L'AMI DU CLERGÉ PAROISSIAL, *de 10 francs sans le Supplément*

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison Saint-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne)

MAGNÉTISME & HYPNOTISME

ÉTUDE PHYSIOLOGIQUE, HISTORIQUE ET THÉOLOGIQUE

(Suite)

CHAPITRE IV

EXPLICATION DES FAITS ORDINAIRES DE L'HYPNOTISME

Il est des théologiens qui, comme le P. Franco, jésuite italien, veulent voir du diabolisme dans tous les faits hypnotiques. Mais, comme l'observe très bien l'abbé Lelong, « si leur intention est bonne, les résultats en sont malheureux. La science rit d'eux et se sert de leur croyance exagérée au surnaturel pour nier son existence ; elle démontre assez facilement que, dans certains cas réputés par eux diaboliques, la nature seule a agi, et immédiatement elle en tire cette conclusion générale que tous les faits prétendus diaboliques sont du même genre. C'est faux ; mais il n'en est pas moins vrai que ces croyants, par leur orthodoxie excessive, ont fourni un motif plausible à ces exagérations malveillantes. »

Voulant éviter ces excès, avant de formuler un jugement théologique raisonné, nous allons essayer d'apprécier au point de vue physiologique les faits énumérés dans le chapitre précédent. Nous montrerons d'abord qu'il se produit des faits du même genre dans des états absolument naturels : ce n'est pas là assurément une preuve péremptoire que tous ces faits sont naturels, mais c'est au moins un raisonnement d'induction qui doit fortement porter à le croire; puis nous tirerons du bon sens et de la science d'autres raisonnements qui fortifieront singulièrement cette preuve d'induction, nous réservant à juger ensuite les faits extraordinaires de l'hypnotisme.

Mais auparavant, pour éclaircir quelque peu les choses, nous croyons devoir traiter la question suivante : Faut-il admettre un fluide dans le magnétisme ? — Mesmer croyait à l'existence d'un fluide universel, établissant entre tous les êtres d'intimes relations et subissant plus ou moins l'influence des astres, capable aussi d'être dirigé, accumulé, soustrait : voilà pourquoi il opérait avec une mise en scène théâtrale. Plus tard, les magnétiseurs n'admirent plus qu'un fluide vital particulier, sécrété ou au moins accumulé dans le cerveau, et auquel les nerfs servaient de conducteurs et que la volonté pouvait lancer au dehors, diriger et accumuler, comme elle fait pour le souffle.

On a prétendu démontrer par des expériences précises que l'électricité n'était pour rien dans les phénomènes magnétiques. Cependant M. de Rochas admet toujours une influence magnétique correspondant très bien à une influence électrique. « Il est certain, dit-il, qu'il y a entre le magnétiseur et le magnétisé une véritable attraction magnétique. Le magnétisé suit le magnétiseur, et quelquefois, s'il le touche, il reste comme collé à lui. » — « Pendant, dit le docteur Cherazam, que vous attirez le bras de la malade, qu'un tiers place entre vos doigts et les siens un carreau de vitre ou une étoffe de soie, l'attraction cesse aussitôt. » — « Dans l'état cataleptique, dit le docteur Berjon, si l'on approche du sujet un aimant, on voit la partie la plus rapprochée de l'aimant qui est attirée, et bientôt tout le corps lui-même suit et obéit à cette attraction, et si on place l'aimant au-dessus de la tête, il s'élève peu à peu et arrive à ne plus toucher le sol que de la pointe des pieds. » Il est donc difficile de nier toute influence magnétique et électrique. Le docteur Baréty a repris, sous le nom de force neurique ou provenant des nerfs, la vieille théorie du fluide magnétique personnel.

Cependant les savants rejettent maintenant généralement le système des fluides, ils préfèrent le système des vibrations : comme il y a les ondes lumineuses et les ondes sonores, il y aurait aussi les ondes magnétiques, et peut-être seraient-ce les mêmes.

D'autres, comme Charcot et ses disciples, adoptent le système de la subjectivité, c'est-à-dire des sujets propres ou impropres à être hypnotisés, d'autant plus que chez certaines personnes les phénomènes se produisent spontanément et sont de même nature que ceux qui se produisent sous l'action d'un hypnotiseur. D'après eux, la véritable cause de l'hypnotisme résiderait dans un état particulier du système nerveux central, c'est-à-dire du cerveau et de la moelle épinière; tous les procédés qui sont mis en œuvre pour amener l'hypnotisme consistant dans la répétition prolongée d'une même sensation, et par conséquent la répercussion sur le cerveau et la moelle épinière.

Malgré tout, on ne peut nier l'existence des fluides : comment un chien pourrait-il sentir son maître dans l'air où a il passé, si des effluves ne s'étaient échappées de lui ? Quand, dans une chambre faiblement éclairée, on tient sa main vis-à-vis de ses yeux, il en est (peut-être un sur dix) qui verront, au-dessus de l'extrémité de chaque doigt, une sorte de faible courant semblable à de l'air mobile se dirigeant en haut, comme une petite flamme, et sortant même des corps froids. Cela se remarque mieux encore dans la chambre noire. Le fluide électrique humain d'ailleurs est parfaitement prouvé : il se trouve en nous, plus ou moins, une sensibilité qui répond aux deux pôles de l'aimant ou de l'électricité, et les pôles de nom contraire s'attirent. Mais en quoi ces fluides servent-ils à l'hypnotisme, voilà ce qui n'est pas encore suffisamment éclairci. En tout cas, leur admission ne s'opposerait aucunement au système des vibrations, car ce serait par des vibrations qu'ils passeraient de l'un à l'autre; ni au système de la subjectivité, car il y a toujours des sujets très sensibles qui sont affectés par des choses auxquelles d'autres restent insensibles. Répétons donc ici cette parole si juste de nos Livres saints : *Tradidit Deus mundum disputationi eorum, ut non inveniat homo opus quod operatus est Deus ab initio usque ad finem.* (Eccl., III, 11).

Maintenant, examinons successivement les faits énumérés dans le chapitre précédent.

I. *Le sommeil magnétique.* — Rien de plus facile à expliquer naturellement, puisque l'opérateur, ici, ne prend que des moyens aptes par eux-mêmes à endormir. Ainsi une personne qui veut dormir chasse loin d'elle toute idée tapageuse, s'entoure de calme et d'obscurité, ferme les yeux et même une oreille, et, avec une idée fixe, se dit tout bas : Dormons, et le sommeil ne tarde guère à venir. S'il tarde, elle prend une occupation automatique, monotone, récite son chapelet, entreprend de compter jusqu'à mille sans articuler, récite des vers, etc., et le sommeil vient plus promptement. Ainsi toute impression uniforme et répétée sur la vue, l'ouïe ou le toucher, comme le tic-tac d'une montre, l'eau qui tombe goutte à goutte dans un bassin, etc., amènent à bref délai la somnolence. — Bébé va dormir : « L'enfant dort, l'enfant dormira, dormez, monsieur, » dit la mère sur un ton tantôt persuasif, tantôt impératif, et elle éloigne tout objet de curiosité ; doucement, régulièrement, elle balance la bercelonnette; elle murmure un chant monotone, ou elle s'empare du regard en le fixant, ou bien encore, comme les femmes bretonnes, elle attache au ciel du berceau une petite boule de verre qui fascine et fixe toute l'activité en la tournant vers un point, et de la sorte provoque le sommeil. Par des moyens analogues, on endort aussi les oiseaux et les animaux. Les hypnotiseurs recourent tout simplement à des méthodes du même genre. La prévision du sommeil auquel on va être livré, l'attente d'événements extraordinaires ont aussi leur part dans la production de cet état particulier des fonctions encéphaliques qui caractérisent l'hypnotisme.

Et si on ne trouve pas cette explication suffisante, nous défions de mieux expliquer le sommeil naturel, et d'indiquer pourquoi l'enfant s'endort sous l'influence des mouvements rythmiques imprimés à son berceau ou aux sons de quelque chansonnette. Et si le sommeil magnétique est plus lourd que le sommeil ordinaire, il est moins lourd que le sommeil produit par le chloroforme ou l'éther, qui sont pourtant des moyens naturels.

II. *La privation de la conscience de soi-même et l'oubli de ce qui est arrivé pendant le sommeil.* — Rien de plus facile encore à expliquer, puisque c'est le propre même du sommeil. Sans doute, pendant le sommeil, les impressions arrivent encore à l'âme, mais n'y provoquent pas des sensations pleinement conscientes. Un compagnon endormi cesse de ronfler quand je lui crie : Silence ! et le lendemain il ne sait pas qu'il a ronflé et s'est montré si docile à suivre mon injonction. Il est bien évident, cependant, que celle-ci est arrivée jusqu'à lui, mais elle a trouvé sa conscience assoupie. Il n'est donc pas étonnant non plus que l'hypnotisé, dont la conscience est également assoupie, puisse aussi se montrer docile aux injonctions de l'hypnotiseur, qui arrivent bien jusqu'à lui, mais non pas à l'état conscient.

Les rêves qu'on se rappelle sont presque toujours ceux qui ont été faits quand on était près de s'éveiller, ou dans un demi-sommeil; mais on ne se rappelle pour ainsi dire jamais les rêves faits pendant un profond sommeil. Il est des rêves apportant des impressions qu'on combat même en dormant, quand elles sont profondément antipathiques aux dispositions habituelles et fortement voulues de l'âme, et d'autres qui réveillent quand elles font trop souffrir, ce qui prouve que la conscience est seulement assoupie, mais non pas entièrement éteinte : de même on trouve des personnes hypnotisées qui résistent aux volontés de l'opérateur et ne s'y plient jamais quand elles sont opposées à leurs volontés précédentes fortement arrêtées; il en est aussi, dans ce cas-là, si on les presse trop, qui se réveillent elles-mêmes.

Même dans l'état de veille, un homme absorbé

par une méditation profonde rencontre un ami, le salue machinalement sans le reconnaître, et ne s'en souvient plus du tout après. Qui ne connaît à ce sujet les histoires d'Archimède, de La Fontaine et de bien d'autres? Ne remarque-t-on pas aussi la même chose chez l'aliéné, et chez celui qui est sous l'impression d'une forte passion? Il y a ainsi, chez certaines hystériques, ainsi que chez les personnes hypnotisées fréquemment, comme deux vies qui courent l'une à côté de l'autre, comme deux consciences, deux pensées qui coexistent et semblent s'ignorer; mais il y a toujours le personnage principal, communiquant avec l'extérieur par la parole et les divers mouvements volontaires et conscients, et le personnage secondaire qu'on fait mouvoir automatiquement et qui ne se rend pas compte de ses actes.

III. *Assujettissement à l'hypnotiseur. — Insensibilité pour toute autre chose.* — L'hypnotisé a voulu s'assujettir lui-même au magnétiseur; il n'a eu que lui dans la pensée et l'imagination; il s'est endormi avec l'intention de lui obéir et avec l'idée qu'il allait être soumis par lui à diverses expériences; or cette idée doit avoir sur lui une influence notable et décisive. Il n'est donc pas étonnant que pendant le sommeil magnétique cet homme soit tout pour lui, et que tout le reste ne compte pour rien, à moins que l'hypnotiseur ne le mette lui-même en rapport avec quelque autre personne ou quelque autre chose, et si l'on suppose un fluide, on trouvera encore moins étonnant que le sujet se trouve attiré vers l'opérateur comme le fer vers l'aimant. Aussi, si le magnétiseur se détourne de lui et parle à un autre de choses qui ne le concernent pas, le magnétisé n'entend pas, ou plutôt les mots doivent encore arriver jusqu'à lui, mais ne sont pas saisis par son esprit qui n'est occupé que d'une seule chose, des rapports de l'opérateur avec lui, de sorte que le magnétiseur peut soutenir simultanément deux conversations dont une seule sera suivie par le magnétisé, mais il peut le mettre en rapport avec une autre personne, en lui prenant par exemple la main et en la mettant dans la main de cette autre personne (ce qui s'expliquerait encore mieux dans la supposition d'un fluide). « Toute la pensée et l'affection du magnétisé, comme le remarque très bien M. de Rochas, est concentrée sur le magnétiseur, auquel il cherche à être agréable en toutes choses et par tous les moyens, pourvu qu'ils ne choquent pas trop ses instincts ou les résolutions prises au moment de s'endormir. » Ce qui s'explique d'autant mieux que, pour hypnotiser ainsi un sujet, il faut avoir de l'influence sur lui et le dominer : de là naît également l'indifférence pour le reste. « Dans l'hypnose, observe judicieusement M. Liébault, le principe des phénomènes doit différer du principe qui les détermine chez le dormeur spontané. Ce dernier n'est en rapport qu'avec lui-même; les idées qui peuvent persister dans son sommeil sont ses idées propres; et ce sont les impressions des nerfs, les incitations venant des viscères suscitées le plus souvent par ces idées qui produisent les rêves. Les idées de l'hypnotisé au contraire lui viennent de celui qui l'a endormi et à qui il s'est soumis, et c'est l'idée de sa personne qui lui reste la dernière présente à l'esprit et y est prédominante; de sorte que c'est l'endormeur qui, chez lui, met en jeu l'imagination et, par elle, suggère les rêves et dirige les actes que ne contrôle plus une volonté faible ou absente; toutefois il ne substitue pas réellement sa volonté à celle du magnétisé, il ne fait que transformer en action une impression réveillée dans l'imagination, qui est ici le premier et grand facteur. »

On pourrait trouver ici beaucoup d'analogies. Il est bien des dormeurs qui répondent aux questions d'une voix connue et restent silencieux pour des personnes étrangères, dont la voix peut-être est aussi entendue mais ne provoque pas des sensations assez conscientes. — La mère se réveille au premier mouvement de son enfant, parce qu'elle s'est endormie avec cette idée bien arrêtée, tandis que d'autres bruits bien plus forts, quand elle est fatiguée, tels que le vent, le tonnerre, le canon, etc., ne l'éveilleront pas, du moins entièrement. — C'est un phénomène du même genre qui permet à beaucoup de personnes de s'éveiller à une heure déterminée; il est évident que, dans ces circonstances, l'idée de s'éveiller reste dans l'esprit, qui s'en occupe et mesure le temps, on ne sait comment. — Les hystériques ne se laissent-elles pas conduire avec une facilité étrange, même jusqu'au crime, sans qu'elles en conservent après ni remords ni même souvenir, par celui qui a su gagner leur confiance, tandis qu'elles résisteront à tous les autres? — Enfin ne voit-on pas les personnes endormies par le chloroforme crier, gémir et essayer d'écarter l'instrument du chirurgien? A leur réveil, demandez-leur si elles ont souffert; elles ne se souviennent de rien et s'étonnent d'avoir poussé des cris et fait des mouvements de répulsion. Comment expliquer cette étrangeté, sinon en admettant que le patient s'est endormi avec cette idée qu'on allait trancher dans ses chairs et avec l'imagination des douleurs qu'il aurait à supporter? Lors donc que le couteau de l'opérateur pénètre dans le membre à amputer, il se produit une sensation, pour ainsi dire inconsciente, qui réveille l'idée d'opération, de douleurs, et qui détermine automatiquement les cris et les mouvements.

IV. *Catalepsie ou raideur des membres.* — La catalepsie est une maladie ou affection bien connue dans laquelle les membres conservent, durant toute la durée de l'attaque, la position même la plus anormale qu'ils avaient en commençant ou qu'on leur donne. Bien des charlatans, dans des séances publiques, abusent de l'état cataleptique des hypnotisés pour étonner les spectateurs par les positions étranges qu'ils leur font prendre et conserver. « Mais ces faits, dit le docteur Xavier

Francotte *(Revue des questions scientifiques)*, ne causent aucun étonnement au médecin, qui a chaque jour l'occasion de constater des cas de catalepsie naturelle et qui sait combien il est facile de produire artificiellement la catalepsie, surtout chez les hystériques. » On observe en effet souvent chez elles des contractures ou rigidités des membres durant plus ou moins longtemps ; et la plus légère excitation cutanée ou musculaire, un frôlement, un rien, amènent cette rigidité dans un membre : tantôt un bras est violemment étendu, ou les doigts invinciblement pliés ; tantôt les muscles de la jambe se raidissent tous à la fois, le pied se tourne en dedans ou en dehors, et aucun effort n'est nécessaire pour garder longtemps, sans tremblement, la même attitude. « En soulevant le bras cataleptique, dit Pierre Janet, on peut, au moyen d'un tour de main spécial, le faire retomber, ou le maintenir levé : chez certains sujets, le bras qu'on lève pour le mettre en catalepsie, ne reste levé que si c'est le médecin habituel qui le tient; l'ordre d'une autre personne n'est pas obéi. » On a vu des personnes, après avoir assisté à des séances publiques d'hypnotisme, tomber d'elles-mêmes en catalepsie, ou devenir si sensibles qu'elles y tombent sous la seule action du regard : sans doute, ce sont des hystériques ; mais les meilleurs sujets pour l'hypnotisme ne sont-ils pas des hystériques, et même les plus avancées ? La catalepsie s'explique donc chez eux tout aussi bien que chez les hystériques, et même mieux encore, grâce au pouvoir de l'hypnotiseur sur l'imagination exaltée par la suggestion dont nous allons bientôt parler.

V. *L'anesthésie ou l'insensibilité à la douleur.* — Cette anesthésie qu'on remarque chez un certain nombre d'hypnotisés se retrouve également chez beaucoup d'hystériques, et elle est assez intimement liée à la catalepsie. La sensibilité aux impressions disparaît souvent chez elles, soit dans tout le corps, soit dans la moitié du corps, soit dans quelques parties spéciales ; on peut alors les pincer, les brûler, les piquer sans qu'elles éprouvent la moindre douleur, et des blessures ainsi faites il ne sort pas une goutte de sang. L'application de l'aimant sur le côté anesthésique suffit souvent pour y ramener la sensibilité qui, alors, disparaît sur l'autre côté : c'est le système du transfert. On trouve la même chose dans l'hypnose. M. de Rochas explique cela par des courants électriques qui sont dans le corps humain en sens contraire, et qu'on peut faire agir dans un sens ou dans un autre en dirigeant vers eux un courant du même nom ou de nom contraire qu'on a en soi ; cette explication peut au moins avoir sa probabilité. En tout cas, l'anesthésie hypnotique n'a rien de plus surprenant ni de plus inexplicable que l'anesthésie hystérique, puisque les deux états sont si voisins l'un de l'autre, et elle peut encore être augmentée par suggestion, et elle ne se produira jamais que sur les personnes qui y sont naturellement aptes.

De plus, ne peut-on pas produire une insensibilité même plus grande par des moyens tout naturels, le chloroforme, l'éther et tous les anesthésiques ? Et dans l'hypnose, ne pourrait-elle pas tenir aussi à un fluide qui produirait les mêmes effets que l'éther et que quelques-uns appellent un fluide éthéré ? Avant la connaissance du chloroforme, on enivrait quelquefois les personnes à qui l'on devait faire une opération douloureuse, pour qu'elles ne la sentissent pas, comme on les a quelquefois aussi hypnotisées.

Enfin il n'est pas rare de voir la même insensibilité produite, sans aucun médicament ou ingrédient quelconque, chez des aliénés à qui on pouvait percer les chairs avec une longue aiguille sans qu'ils en ressentissent rien. On a vu aussi des obsessions très fortes et des passions poussées jusqu'à l'exaltation, amener une insensibilité étonnante chez des personnes qui suivront parfaitement tout ce qui se rapportera au cours de leurs idées, tandis qu'elles resteront complètement étrangères à tout ce qui ne s'y rapporte pas. Ce qui prouve que l'imagination fortement frappée peut dominer tout le reste et enlever tout pouvoir conscient.

VI. *Troubles et mutations dans les sens.* — Assurément nous n'admettrons pas, comme quelques auteurs trop crédules, qu'il puisse y avoir dans l'hypnose une transmutation des sens au point qu'on puisse, par exemple, voir par les oreilles ou entendre par les yeux ; ce serait absurde. Mais on ne saurait nier qu'il y ait des troubles singuliers et des mutations étranges dans les sens ; et on les retrouve à peu près au même degré dans des états voisins de l'hypnose. Ainsi l'ouïe peut être abolie chez des hystériques dont les muqueuses de l'oreille n'ont rien perdu de leur sensibilité tactile. Quelquefois aussi elles ne voient point, les yeux grand ouverts, et d'autres fois elles voient les couleurs tout autres qu'elles sont.

On remarque aussi de singuliers troubles dans les sens des aliénés. A. Maury cite l'exemple d'un fou qui s'imaginait avoir sur la tête un énorme bois de cerf : on lui fit croire qu'on allait le lui couper, et pendant l'opération simulée il poussa des cris comme s'il eût éprouvé une douleur réelle. Est-ce que les obsessions et les passions vives ne troublent pas aussi singulièrement les sens, au point par exemple de ne pas laisser voir ce qui est, et de faire voir ce qui n'est pas ? En un mot tout ce qui exalte les facultés inférieures comme l'imagination, et déprime les facultés maîtresses, la raison et le jugement, doit fausser et illusionner facilement les sens, à qui manque le contrôle qui les doit diriger. A plus forte raison il doit en être ainsi de l'hypnose, qui ajoute encore les hallucinations et les suggestions.

Pour la vision, on peut arriver plus facilement à faire changer les objets de couleur qu'à les faire disparaître ; cependant, quand le sujet est arrivé à l'état de crédulité complète, il suffit de lui dire :

« Telle chose n'est plus là, » pour qu'il ne la voie plus, au moins d'une manière consciente. — Si vous lui dites : « Buvez cela, c'est de la chartreuse, » quoique vous ne lui donniez que de l'eau, ou même rien du tout, il le croit parfaitement, non pas qu'il ressente vraiment le goût de la chartreuse, mais parce que la sensibilité est comme éteinte, les centres supérieurs étant comme paralysés, il ne vit plus que de l'imagination et de la crédulité aux paroles de l'hypnotiseur. Quelqu'un qui, en songe, croirait boire de la chartreuse, ne vous dirait-il pas bien, si vous pouviez entrer en rapport avec lui, quel goût elle a ?

On peut faire entendre jusqu'à un certain point par l'épigastre, la nuque, la tempe, le larynx, etc. C'est qu'un même nerf se trouve dans ces régions et sert de voie à l'acte réflexe dont il s'agit ; et même des physiologistes sérieux croient que les vibrations sonores peuvent être transmises au cerveau par le corps entier, et que l'organe de l'ouïe est seulement la partie la mieux disposée pour recevoir ce genre de sensation.

Il n'en est pas de même de la vue, mais pour elle il peut y avoir plus facilement des hallucinations. D'autre part, est-il absolument impossible de voir, les yeux fermés ? Des médecins sérieux prétendent que, dans la catalepsie et autres maladies, certaines personnes voient vraiment, les yeux fermés, et ils croient simplement qu'il peut être des états où l'on a la faculté de percevoir la lumière à travers les paupières. Il en est aussi qui prétendent avoir vu des somnambules naturels qui se conduisaient parfaitement eux-mêmes, les yeux complètement fermés : peut-être aussi voyaient-ils par les fentes palpébrales qui recevaient quelque peu de lumière, suffisante cependant pour frapper le sens hyperesthésié ou élevé à une sensibilité extrême.

Enfin il est certains phénomènes qui peuvent s'expliquer par des retards de perception. Ainsi M. de Rochas demande à son sujet s'il peut lire le titre d'un livre qu'il met devant ses yeux ; il répond que non ; il abaisse alors le livre, en répétant la même question, jusqu'à ce que le livre touche à son épigastre ou soit mis derrière un objet opaque, alors il lit. Ce n'est point qu'il ait pu lire par l'épigastre, ou au travers des objets opaques, mais il avait vu au moment où le livre était à la portée de ses yeux, et ne s'était rendu compte de la vision qu'un peu plus tard : il en est de même souvent de l'audition qui ne perçoit qu'après quelques minutes ce qui, cependant, a été entendu.

M. de Rochas a remarqué aussi une augmentation de perspicacité dans la vue, mais jamais au point de voir à une distance très considérable ou derrière un mur des objets que l'hypnotisé n'avait pas vus auparavant et qu'il ne savait pas être là.

VII. *Somnambulisme magnétique*. — Ici il nous suffira, croyons-nous, de rapporter quelques faits de somnambulisme naturel, pour faire voir que les deux somnambulismes sont absolument de même nature, et que le second n'est pas plus étrange que le premier ; nous n'aurons plus besoin, après cela, que d'y ajouter quelques explications.

Citons d'abord un fait tiré de la grande Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert. « Je tiens, dit l'auteur, les faits suivants d'un prélat illustre, aussi distingué par ses vertus que par la variété et la justesse de ses connaissances, et dont on ne saurait récuser l'autorité, Mgr l'archevêque de Bordeaux. Il m'a raconté qu'étant au séminaire il avait connu un jeune ecclésiastique somnambule ; voulant se rendre compte de la nature de cette maladie, il allait tous les soirs dans sa chambre, dès qu'il était endormi ; il vit entre autres choses que cet ecclésiastique se levait, prenait du papier, composait et écrivait des sermons ; lorsqu'il avait fini une page, il la relisait d'un bout à l'autre, si l'on peut appeler relire cette action faite sans le secours des yeux. Si quelque chose alors lui déplaisait, il le retranchait, et écrivait par dessus les corrections avec beaucoup de justesse : ainsi, dans un endroit, à la place de *ce divin enfant*, il voulut mettre *adorable*, il barra *divin*, mit *adorable* au-dessus et ajouta très bien un *t* à *ce* pour faire *cet adorable*. Pour s'assurer si ce somnambule ne faisait aucun usage de ses yeux, il mit un carton sous ses yeux, de façon à lui dérober la vue du papier qui était sur sa table, et il continua à écrire sans s'en apercevoir ; il lui ôta ensuite le papier sur lequel il écrivait, et en substitua plusieurs autres à différentes reprises, mais il s'en aperçut toujours, parce qu'ils étaient d'inégale grandeur ; enfin, ayant trouvé un papier exactement semblable, il le lui passa, et le somnambule le prit pour le sien, et écrivit les corrections aux endroits correspondant à celui qu'on lui avait ôté... Il s'imagina une nuit, au milieu de l'hiver, se promener au bord de la rivière et y voir tomber un enfant qui se noyait : la rigueur du froid ne l'empêcha point de vouloir le secourir ; il se jeta de suite sur son lit, dans la posture d'un homme qui nage, il en imita tous les mouvements, et après s'être fatigué quelque temps à cet exercice, il sent, au coin de son lit, sa couverture roulée en paquet, croit que c'est l'enfant, le prend d'une main et se sert de l'autre pour revenir en nageant au bord de la prétendue rivière ; il y pose son paquet et sort en claquant des dents, comme s'il sortait vraiment d'une rivière glacée. (Quelle image plus frappante d'hallucination ?) Il dit qu'il est gelé, que tout son sang est glacé et qu'il va mourir de froid, et demande un verre d'eau-de-vie pour se réchauffer ; n'en ayant pas, il lui donne de l'eau qui se trouvait dans sa chambre, mais le somnambule reconnaît la tromperie et demande encore plus vivement de l'eau-de-vie pour se réchauffer, exposant la grandeur du péril qu'il courait ; il lui apporte enfin un verre de liqueur qu'il prend avec plaisir et dit en ressentir un soulagement sensible ; cependant il ne s'éveille point, se recouche et continue de dormir plus tranquillement. »

Qui n'a au moins entendu parler de la sonate de

Tartini, connue sous le nom de *Sonate du Diable?* Ce célèbre compositeur s'était endormi après avoir vainement essayé une sonate : cette préoccupation le poursuivit pendant son sommeil ; au moment où il se croyait, dans un rêve, livré de nouveau à son travail, et désespéré de composer avec si peu de verve et de succès, il voit tout à coup le diable lui apparaître et lui proposer d'achever sa sonate, s'il veut lui abandonner son âme. Entièrement subjugué par cette première hallucination, il continue son rêve, accepte le marché proposé par le diable, et l'entend alors très distinctement exécuter sur le violon cette sonate tant désirée, avec un charme inexprimable d'exécution ; il se réveille alors, dans le transport de sa joie, court à son bureau et note de mémoire le morceau qu'il avait entendu dans une sorte de somnambulisme.

Il est peu de personnes aussi qui n'aient entendu parler du fait suivant que raconte ainsi Dom Duhaguet, prieur de Pierre-Châtel : « Un soir que je ne m'étais point couché à l'heure ordinaire, j'entendis ouvrir ma porte et je vis entrer un religieux connu pour être somnambule, les yeux ouverts, mais fixes, vêtu de sa seule tunique, un grand couteau à la main. Il alla droit à mon lit dont il connaissait la position, eut l'air de vérifier en tâtant avec la main si j'y étais effectivement, après quoi il frappa trois grands coups, tellement qu'après avoir percé les couvertures, la lame entra profondément dans la natte. Il se retourna et j'observai que son visage, tout à l'heure contracté, était détendu, et qu'il y régnait quelque air de satisfaction. L'éclat des deux lampes qui étaient sur mon bureau ne fit aucune impression sur ses yeux ; il s'en retourna comme il était venu, ouvrant et fermant avec discrétion les deux portes qui conduisaient à ma cellule. Le lendemain je le fis appeler et lui demandai sans affectation à quoi il avait rêvé la nuit précédente : cette question le troubla, mais sur mon ordre de parler avec sincérité, il me dit : A peine étais-je endormi que j'ai rêvé que vous aviez tué ma mère, que son ombre sanglante m'était apparue pour me demander de la venger, et qu'à cette vue, transporté de fureur, j'avais couru comme un forcené à votre appartement et, vous ayant trouvé dans votre lit, vous avais poignardé. Peu après je me réveillai tout en sueur, détestant cet attentat, et j'ai béni Dieu qu'il n'ait pas eu lieu. — Il a été plus près d'être commis que vous ne pensez, lui répondis-je, puis je lui racontai ce qui s'était passé et lui montrai, dans le lit, la trace des coups. A cette vue, il se jeta tout en larmes à mes pieds, gémissant du malheur involontaire qui avait failli lui arriver. » (On voit là ce que peuvent faire des suggestions hypnotiques, même à des natures calmes).

Dans une lettre du 16 juin 1716, la princesse Palatine raconte que Richelieu se figurait parfois dans son sommeil être un cheval, alors il courait à quatre pattes autour d'un billard, hennissait et lançait des ruades ; ses gens le mettaient au lit, non sans peine, et le couvraient bien pour le faire transpirer, et quand il s'éveillait, il n'avait aucun souvenir de ce qui s'était passé.

Le docteur Henri Desplatz cite un fait frappant de somnambulisme spontané chez une dame hystérique qui en eut bien des accès. On l'observa : elle n'était occupée que d'une seule idée ; quoique très malade, elle se trouvait alors forte, faisait sa toilette, puis se mettait en marche, déplaçait les meubles qui s'opposaient à son passage, sans jamais les heurter ; elle qui, à l'état de veille, ne pouvait faire un pas sans être soutenue, avait une démarche assurée, le regard d'une fixité remarquable, la pupille très dilatée, pas de clignement, le pouls calme et régulier, la sensibilité complètement abolie ; elle ne répondait pas aux questions qui lui étaient adressées, et cependant elle entendait et voyait les assistants, mais ils n'étaient rien pour elle que des obstacles qu'elle tournait quand ils se posaient devant elle pour lui barrer le passage... Plus tard elle en vint, sans doute à cause des souffrances qu'elle endurait dans l'état de veille, à vouloir se suicider. Auparavant elle se mettait à genoux, faisait le signe de la croix et priait pendant quelques instants, puis se passait au coup une corde qu'elle avait attachée et que les témoins coupaient : l'expression contractée du visage de la pauvre malade témoignait alors le mécontentement que lui causait la main qui luttait contre ses projets, et elle retournait se coucher ; à son réveil, elle ne se rappelait absolument rien. Une fois elle voulut s'empoisonner, déposa quelques sous au fond d'un verre qu'elle remplit d'eau et renferma soigneusement dans une armoire, écrivit à sa famille une lettre d'adieu dans laquelle elle indiquait qu'elle voulait en finir avec la vie parce qu'elle était trop malheureuse et que sa tête se perdait. La nuit suivante elle se lève, prend le verre, s'arrête devant son crucifix, semble faire une prière avec l'expression d'un profond recueillement, puis tout à coup, saisie d'une résolution soudaine, elle jette loin d'elle le breuvage préparé, et écrit une nouvelle lettre à sa famille pour lui demander pardon de la faute qu'elle voulait commettre et à laquelle elle a renoncé parce que Dieu lui a fait comprendre que c'était un crime et qu'elle devait se conserver pour son mari et ses enfants. Ce cas, assurément, a beaucoup de rapports avec le somnambulisme hypnotique, et il est surtout remarquable par la persistance de la mémoire pendant les crises, la conservation du sens religieux et moral pendant le sommeil, l'isolement absolu et l'oubli complet au réveil.

Le docteur Azan cite une femme qui, pendant vingt ans, a eu une double vie : dans l'état ordinaire, elle ne s'est jamais souvenue de ce qui se passait dans l'autre, et dans l'état somnambulique elle se souvenait de ce qui s'était passé dans sa double vie ; et le docteur Maury rapporte le fait d'un jeune cordier qui était souvent pris d'accès somnambuliques, même pendant son travail qu'il continuait, et qui faisait tout ce qu'il devait faire et allait où il devait aller, évitant parfaitement

tous les obstacles ; mais alors ses sens devenaient entièrement obtus : il n'entendait rien, même si on l'appelait par son nom, et si on déchargeait un pistolet à ses oreilles il ne montrait aucun étonnement et sa respiration ne faisait aucun bruit ; on pouvait impunément le pousser, le pincer, le piquer ; il ne sentait rien.

Enfin l'abbé Schneider cite un grand nombre de faits desquels il résulte que le somnambule n'a qu'une seule idée, qui le dirige et le rend insensible à tout le reste, même à la douleur, et que, de la sorte, il fait mieux ce qu'il veut faire, sans que rien l'en puisse empêcher et le puisse distraire, absolument comme l'hypnotisé qui agit sous la seule influence de l'hypnotiseur, et plusieurs auteurs croient qu'ils voient l'un et l'autre, grâce au peu de lumière qui se glisse par la fente palpébrale et qui, dans cet état, peut leur suffire, car si le somnambule a les yeux ouverts, la rétine est paralysée et ne lui sert pas.

L'un et l'autre sont grandement servis par la mémoire ; ils se dirigent très sûrement dans des lieux connus et font très bien ce qu'ils sont habitués à faire, mais généralement pas autre chose, et parlent d'après leurs connaissances ordinaires. Les phénomènes du somnambulisme se retrouvent, du reste, à l'état rudimentaire dans le sommeil simple : admission restreinte et intermittente de certaines perceptions, rejet inconscient des autres, modifications fantaisistes de la sensibilité, exaltation de la mémoire et de l'imagination, annihilation des pouvoirs dirigeants et surtout de la conscience réflexe, oubli au réveil. Il est vrai qu'il y a des rêves qu'on se rappelle bien, mais ce sont ceux qui précèdent le réveil, quand le sommeil était devenu beaucoup moins lourd, ce qui, par conséquent, ne peut se faire, à moins de très rares exceptions, dans le somnambulisme qui n'a lieu que dans la force suprême du sommeil.

D'après ce que nous venons de voir, nous reconnaîtrons facilement qu'entre le somnambule naturel et le somnambule hypnotique, il n'existe guère d'autre différence que celle qui existe entre la nature et l'art qui imite la nature en la perfectionnant. Le premier est complètement isolé du monde extérieur et laissé entièrement à lui-même et ne peut avoir de rapport avec d'autres personnes, à moins cependant que celles-ci ne puissent connaître et suivre le fil de ses idées, comme, du reste, un rêveur qui parle haut vous répondra si vous pouvez démêler et suivre ses idées, et si vous lui parlez avec autorité. De là il est facile de comprendre que le somnambule hypnotique qui s'est endormi sous l'influence de l'hypnotiseur et s'est entièrement soumis à lui, n'ait d'autre idée que celle-là et se laisse conduire entièrement par lui et entre en relation avec ceux avec qui son hypnotiseur lui-même le met en rapport. Sans doute ne devient somnambule naturelle que la personne qui y a des aptitudes naturelles, et il en est peu qui le deviennent ; de même aussi, parmi les personnes qu'on hypnotise, ne devient somnambule que celle qui a des prédispositions, et c'est le petit nombre. Il y a, d'ailleurs, une telle analogie entre les deux somnambulismes, que les deux états sont convertibles. Tout somnambule naturel peut devenir somnambule hypnotique, et quelquefois l'hypnose lui apporte la guérison de son premier état, tandis qu'une personne souvent hypnotisée peut aussi quelquefois tomber d'elle-même dans le somnambulisme, et les personnes qui ont passé par les deux états se souviennent très bien de l'un dans l'autre, et gardent la même physionomie avec des phénomènes identiques de perception, d'hallucinations, d'insensibilité, etc. Et s'il y a bien des personnes qui ne dormiraient pas à tel ou tel moment, surtout si elles ne prenaient pas des moyens pour arriver au sommeil, on ne peut pas trouver étonnant que beaucoup aussi ne puissent, même avec des aptitudes, arriver au somnambulisme qu'aidées par des moyens propres à y conduire.

VIII. *Augmentation de la mémoire et de quelques autres facultés.* — Remarquons d'abord : 1° Qu'il ne s'agit pas ici des facultés maîtresses comme le jugement, l'intelligence, la volonté (car l'hypnotisme n'a apporté aucun perfectionnement véritable à notre nature), mais seulement des facultés secondaires comme la mémoire, l'imagination ; si quelquefois on peut mieux expliquer ou résoudre des difficultés où l'intelligence est en jeu, cela tient uniquement à ce qu'elle peut s'y donner tout entière et sans aucune distraction, mais ce n'est point une intelligence réflexe, par conséquent c'est une intelligence très défectueuse. 2° Qu'il ne s'agit que d'une augmentation, en ce sens que la mémoire peut se rappeler quelque chose qu'elle avait oublié, l'imagination mieux décrire les choses. — Mais M. Bernheim, M. de Rochas et tous les meilleurs hypnotiseurs vous disent qu'ils n'ont jamais pu faire découvrir à leurs sujets des choses qu'ils n'avaient jamais sues. Ainsi M. de Rochas a remarqué bien des fois que son Benoist, tout habile qu'il était, ne pouvait jamais indiquer que des remèdes conformes à ses connaissances antérieures ; jamais non plus il n'a pu le faire lire dans ses pensées, quoique, dit-il, ce soit bien facile à simuler extérieurement en convenant d'avance de quelques signes. Mais révéler les pensées secrètes du magnétiseur que celui-ci n'indique pas par quelque signe extérieur, c'est humainement impossible ; la pensée n'est point dans le cerveau comme une page imprimée dans un livre. En supposant même qu'elle s'imprime dans le cerveau, et en supposant encore qu'un hypnotisé, par un moyen inconnu, pût voir à travers la boîte crânienne et y démêler des mouvements vibratoires, comment pourrait-il savoir ce qu'ils signifient ? C'est une science dont aucun être humain ne possède même les premiers rudiments.—Il est certain encore que les hypnotisés ne peuvent connaître l'avenir, et, par conséquent, ne peuvent l'annoncer avec certitude, à moins par exemple qu'ils n'aient quelques connaissances

médicales et qu'il ne s'agisse de quelque crise maladive qu'un médecin aussi pourrait annoncer. Pour le reste, ce ne sera jamais que des conjectures plus ou moins vraisemblables ; quelques-unes peuvent être fausses, d'autres vraies ; on oubliera les fausses et on citera les vraies, comme pour les prophéties de Mlle Lenormand.

Sans doute il peut y avoir quelquefois du diabolisme, comme nous nous en convaincrons plus loin, mais il y a aussi considérablement de duperies. Le docteur Dufay raconte qu'il eut la curiosité d'aller consulter une somnambule dite lucide en grande réputation, et qui demandait qu'on lui apportât une mèche de cheveux du malade. Il avait pour compagnon de chambre un singe qui permit qu'on lui coupât une mèche de poils sous le ventre, et qui parut s'intéresser beaucoup aux soins qu'il voyait prendre pour mettre sous double enveloppe cette minime portion de sa personne. Tout en l'interrogeant d'un regard un peu inquiet, la somnambule à qui il remit d'un air naïf son petit paquet le retourna entre ses doigts, le palpa dans tous les sens et lui révéla, non sans ménagements pour sa sensibilité, que sa grand'mère à qui appartenait cette mèche de cheveux blancs était atteinte d'un cancer du foie, affection assez grave, mais qui guérirait cependant à la longue si elle suivait exactement le traitement qu'elle allait prescrire. Il faut avouer que la somnambule lucide de M. Dufay n'était pas très forte, car il en est qui peuvent reconnaître à la vue et à l'odeur des cheveux s'ils appartiennent à un homme ou à une femme, à un enfant ou à une personne plus âgée, à une personne saine ou à une malade, et même souvent les cheveux exhalent une odeur différente selon les maladies ; il n'est donc pas étonnant que certaines somnambules puissent s'y reconnaître.

Les autres prétendues merveilles de mémoire, d'imagination, d'intelligence non réflexe, s'expliquent encore plus facilement parce qu'elles se retrouvent dans d'autres situations plus ou moins analogues. Il est, chez des aliénés, certaine finesse de vue ou d'ouïe qui leur donne des talents particuliers ; d'autres, chez qui se rencontre une mémoire comme extraordinaire sur certains points : ainsi tel fou vous dira avec exactitude le nom et l'âge de toutes les personnes enterrées dans la paroisse depuis plus de vingt ans ; c'est que toute la force de leur être se porte sur un seul point ; mais l'appréciation vraie des faits est impossible chez eux comme chez les hypnotisés, faute d'idées conscientes et de points de comparaison. Par la même raison, on voit quelquefois des fous, comme des hypnotisés sous l'empire de la suggestion, poursuivre avec ténacité certaines idées de vengeance, recourir pour y arriver à des ruses singulières et y déployer une force peu commune. — Le vin, l'alcool, le haschich et tout ce qui exalte les passions donnent aussi quelquefois des ressouvenirs et font qu'on devient plus facilement déclamateur, chanteur, emphatique et aussi qu'on compose mieux, ainsi que le dit Horace : *Fecundi calices quem non fecere disertum ?*

Le simple sommeil lui-même produit souvent ces prétendues merveilles. Bien des fois, en effet, le travail inconscient du sommeil a accompli des œuvres que, dans l'état de veille, des efforts attentifs n'avaient pu réaliser. Laplace nous apprend que plus d'une fois il trouvait résolus, le matin, des problèmes qu'il s'était posés le soir sans avoir pu les résoudre. Qu'on essaie de répéter le soir des vers qu'on ne sait pas encore bien ; souvent, le matin, on les saura. « Un jour, raconte A. Maury, le nom de Mussidan me vint soudainement à l'esprit ; je savais bien alors que c'était le nom d'une petite ville de France, mais où était-elle située, je l'ignorais, ou, pour mieux dire, je l'avais oublié. Quelque temps après, je vis en songe un certain personnage qui me dit venir de Mussidan ; je lui demandai où se trouvait cette ville ; il me répondit que c'était un chef-lieu de canton du département de la Dordogne. Je me réveille alors ; le songe me restait parfaitement présent, mais j'étais dans le doute sur l'exactitude de ce qu'avait avancé mon personnage. Je consulte mon dictionnaire et je constate que l'interlocuteur de mon rêve savait mieux la géographie que moi, c'est-à-dire, bien entendu, que je m'étais rappelé en rêve un fait oublié et que je l'avais mis dans la bouche d'autrui. »

Pour la même raison, qu'un somnambule fasse une composition quelconque, elle sera plus parfaite que s'il l'eût faite ayant pleine connaissance de lui-même. Cela tient à ce que son cerveau est surexcité, n'est attentif qu'à une seule chose et y concentre toutes ses puissances. Il n'est pas plus étonnant que l'œil puisse être plus perspicace, voir mieux et de plus loin, que l'oreille aussi puisse avoir plus de finesse, et que celui qui a quelque connaissance des maladies les puisse mieux décrire et en indiquer plus facilement les remèdes.

IX. *Hallucinations*. — Rien de moins rare que les hallucinations ; on en trouve beaucoup même chez des personnes éveillées et parfaitement saines d'esprit, mais fortement occupées ou préoccupées d'une chose. Ainsi Archimède, tout entier dans ses problèmes de géométrie, n'entend point le soldat qui lui demande par plusieurs fois s'il est Archimède ; La Fontaine ne s'aperçoit pas qu'il est mouillé jusqu'aux os par la pluie ; Balzac prétend avoir donné à Sandeau un cheval blanc qu'il avait projeté de lui donner, mais ne lui avait point donné du tout ; Linné et Walter Scott entendent lire des passages qu'ils admirent et demandent naïvement quel en est l'auteur : c'était eux. Les vieux soldats qui savent si bien broder des aventures de batailles ne finissent-ils pas par y croire ? Dans certains moments de crises, combien d'imaginations surexcitées aperçoivent dans les nuages des choses mystérieuses qui n'y sont point ! Que quelqu'un à table s'avise de trouver à un mets un goût particulier, un certain nombre de convives ne manqueront pas d'éprouver la même sensation.

Ces hallucinations sont encore bien plus fréquentes chez les aliénés : ainsi l'un se croira vraiment l'empereur de Chine, un autre le président de la République française, un autre le pape, un autre enfin la troisième personne de la sainte Trinité, et ils vous débiteront cela avec un aplomb renversant, et dans leurs accès ils jouiront d'une force musculaire considérable. Beaucoup se croient persécutés, précisément parce qu'ils s'imaginent être une personnalité importante, et quelquefois alors ils veulent se venger, et on les verra, comme l'hypnotisé fortement halluciné, combiner leurs coups avec une patience, une astuce, une cruauté et un sang-froid extraordinaires, ou bien, sous le coup d'une impression subite, frapper brutalement le premier venu. — Les hystériques ont aussi bien souvent des hallucinations, comme on le sait généralement.

Passons maintenant aux hallucinations hypnotiques. Nous en avons déjà cité un exemple ; citons-en encore quelques-uns pour en mieux faire comprendre la nature, et remarquons que la plupart du temps elles n'ont rien de heurté, elles ne paraissent et ne disparaissent pas en bloc, mais par morceaux ; ce sont des constructions comme dans les rêves ; il faut du temps pour les monter et les démonter. On dit à Henri : « A votre réveil, vous verrez un évêque dans le coin de la pièce. » Il n'y regarde pas d'abord, puis ses yeux s'y portent. « Que voyez-vous donc ? — Je ne sais trop : quelqu'un ! — Qui ? — Je ne sais pas... il a des habits dorés ; puis une mitre ; un évêque, je crois. »

Le docteur Bernheim, raconte Elie Méric, dit à un malade qu'il a hypnotisé : « Quand vous vous réveillerez, vous verrez votre portrait sur la feuille qui est là, au-dessus du chevet de votre lit, et vous la regarderez avec plaisir. » Le docteur s'éloigne et je reste auprès du malade pour bien observer la suite de l'expérience. Après une minute, le malade se réveille, il regarde autour de lui, puis il se tourne du côté du chevet de son lit, détache la feuille blanche, la prend dans ses mains et la regarde en souriant. « Que regardez-vous donc ? — Mon portrait ! — Comment ? votre portrait ! C'est une feuille blanche que vous tenez dans les mains. » Le malade me regarde d'un air étonné, fâché, et, me présentant le papier : « Tenez, me dit-il, regardez bien. — Mais comment êtes-vous représenté ? — Debout, avec mon uniforme de soldat. — Mais non, lui dis-je, il n'y a rien. » Le malade continue à regarder son portrait imaginaire ; puis, insensiblement, il se réveille entièrement. A mesure qu'il rentre dans la vie ordinaire, éveillée, et qu'il sort du sommeil, le portrait qu'il croyait voir sur la page blanche s'efface peu à peu : cette transition lente et sensible est très intéressante à observer ; je la suis avec la plus grande attention. « Oh ! c'est drôle, s'écrie le malade. — Quoi donc ? — Mais le portrait s'efface, je ne le vois plus, je ne vois plus rien, et cependant il était bien là. » Tout décontenancé, il tourne et retourne la carte et finit par la remettre à sa place.

Le docteur dit à Aline endormie : « A votre réveil vous verrez là, sur cette chaise, à l'angle du cabinet, un polichinelle avec deux bosses et un grand chapeau. » Elle s'éveille, regarde, puis fait entendre un grand éclat de rire ; elle se lève et rit jusqu'aux larmes. « Pourquoi riez-vous donc ? — Mais vous ne voyez donc pas ? » Et elle continue à rire comme une folle. « Mais quoi donc ? — Là, sur la chaise, dans le coin !... » Elle ne peut achever. Le docteur insiste, elle montre de la main le polichinelle qu'elle croit voir. La spontanéité et l'éclat de son rire indiquent bien la sincérité de son hallucination.

Un matin, raconte l'abbé Schneider, M. Bernheim dit à une somnambule qu'il est absent, qu'il n'est pas venu et ne viendra pas de la journée. A son réveil, elle parle et agit sans s'occuper du docteur qui, pour elle, n'existe pas ; il lui parle, lui crie à l'oreille, elle n'entend rien et continue, impassible, à converser avec nous. Il se met en face d'elle, sur son chemin ; elle butte contre lui et ne se rend pas compte de l'obstacle. Sur la tête de cet obstacle on met un chapeau, et elle s'arrête, tout ébahie de voir un chapeau suspendu dans l'air. On lui affirme que M. Bernheim est là : « Vous vous moquez de moi, je pense, dit-elle ; d'ailleurs c'est aujourd'hui dimanche, il ne viendra pas. » Le docteur, brusquement, lui pousse une épingle vers les yeux ; elle ne fait pas un mouvement de paupières ; il lui enfonce l'épingle dans les narines, elle saigne et s'essuie indifféremment, et ne voit rien de ce que fait le médecin qui commence à retirer l'épingle. Un autre veut achever de l'extraire, alors elle pousse un cri, porte la main au siège de la douleur et s'écrie : « Oh ! monsieur, vous me faites mal. » Chose étonnante, par des interrogations ou insinuations indirectes, M. Bernheim, en parlant de lui à la troisième personne, obtient réponse et obéissance.

Il est plus facile encore de se rendre compte et raison des hallucinations chez les hypnotisés que chez les autres personnes. Chez ces dernières, sans doute, il faut pour cela prédispositions et circonstances opportunes. Chez les hypnotisés aussi, car beaucoup ne peuvent pas être hallucinés ; mais chez tous ceux qui peuvent être amenés au somnambulisme, il y a assoupissement des facultés maîtresses et prédominance complète de l'imagination avec assujettissement complet aussi à l'hypnotiseur, qui peut tout sur le sujet et compte seul pour quelque chose ; alors l'imagination presque toute-puissante représente les choses absolument comme il les dit, et si l'hallucination continue encore après le réveil, on peut dire que le réveil n'est vraiment pas complet, le sujet est encore sous le charme, et quand le réveil devient réellement complet, l'hallucination disparaît, ordinairement peu à peu, parce qu'alors le sujet reprend peu à peu pleine possession de lui-même.

X. *Suggestions.* — Pour mieux les distinguer des hallucinations, nous entendons parler ici seu-

lement de celles qui réclament de la part du sujet une action quelconque. Nous en avons distingué de trois sortes, mais celles qui ont lieu pendant l'épreuve même de l'hypnotisation peuvent se confondre avec l'assujétissement complet à l'hypnotiseur dont nous avons parlé à l'art. III, inutile d'y revenir. Il nous reste donc à parler des suggestions *immédiates* et des suggestions *à échéance*.

Assurément, il faut avouer qu'ici les fraudes doivent être très nombreuses : les sujets sont souvent des mystificateurs, et les savants assez souvent des dupes. Les premiers en effet se passent plus ou moins la fantaisie de flatter la manie hypnotique des savants, et de s'amuser à leurs dépens, en feignant de dormir quand ils ne dorment pas, ou bien pour se rendre agréables à leurs yeux, ou bien pour en tirer quelque avantage. Ce que ces savants eux-mêmes nous affirment des dispositions des hystériques, leurs clientes les plus ordinaires, à la dissimulation et au mensonge, justifierait au besoin cette persuasion. M. l'abbé Méric fut témoin plusieurs fois des tours joués par ces malades à leur médecin. « Et, dit M. l'abbé Lelong, on est bien tenté de croire à la supercherie, surtout quand il s'agit de réaliser des suggestions à plusieurs jours ou à plusieurs mois d'intervalle ; il est certes permis, dans ce dernier cas, de se demander si le sujet était réellement endormi et si, après le départ de l'hypnotiseur, il n'a pas eu la pensée très sage de prendre note du jour et de l'heure où il devait obéir à l'ordre reçu. » Cependant il n'est pas possible non plus de ne pas tenir compte des réflexions si pondérées de M. Bernheim : « Ce n'est pas à la légère, d'après une observation positive ou négative, qu'il faut prononcer un jugement. Je me rends cette justice que j'ai observé froidement, sans parti pris, sans enthousiasme. Mais quand après plusieurs centaines d'observations recueillies dans toutes les classes de la société, à l'hôpital, en ville, j'ai vu les phénomènes se produire constants, affectant un mode uniforme ; quand je sais d'autre part que des hommes comme Charcot, Azam, Dumontpallier, Ch. Richet, Heidenhain, Berger, etc., ont observé des faits identiques ou analogues à ceux que j'ai observés, faut-il donc admettre que tous nos sujets se soient donné le mot pour nous mystifier, et que nous nous soyons laissé tromper tous par tous ? Non seulement ce n'est pas vraisemblable, ce n'est même pas possible. » Donc, il y a eu mystification assez souvent, mais un certain nombre de faits doivent être véritables. Citons-en quelques-uns.

1° *Suggestions immédiates*. — « L'expérimentateur, écrit M. Méric, s'adresse devant nous à Rosa, la grande hypnotique de la Salpêtrière ; elle est en somnambulisme, et il lui dit à haute voix : « Rosa, tu voleras les gants qui sont dans la poche de ce monsieur, tu les vois bien, ces gants ? — Oh ! par exemple, non, jamais je ne ferai cela ! je ne suis pas une voleuse, vous le savez bien. (Remarquons qu'il y a souvent lutte de la conscience, quand la chose commandée semble contraire à l'honnêteté). — Mais ils sont à moi, ces gants, il me les a pris. — Comment, ils sont à vous ! Eh bien ! s'ils sont à vous, vous pouvez les réclamer. — Mais non, je ne peux pas. — Vous pouvez bien les réclamer et mettre ce monsieur à la porte, on ne garde pas chez soi un voleur. — Je te dis que je le veux, tu les prendras, et tu me les apporteras. » Rosa frappe du pied, s'impatiente, mais pour empêcher la délibération et la résistance, l'expérimentateur la réveille brusquement. D'un air ennuyé elle va vers un meuble, en tire un album de photographies, puis, s'approchant du témoin désigné, elle lui dit en grimaçant un sourire : — « Voulez-vous voir des photographies ? — Je le veux bien. » Le témoin se penche vers l'album, et Rosa en profite pour s'emparer des gants, qu'elle va remettre au docteur, sans prendre aucune précaution pour n'être pas vue. Elle obéit à un ordre, fait une commission et ne croit plus commettre un vol.

Une autre fois, raconte le même auteur, il lui fallait prendre une épingle d'or, et au moment où elle s'en approchait assez gauchement, je lui dis avec autorité : « Vous avez envie de faire une mauvaise action, de voler cette épingle ; c'est très mal de voler ; vous pouvez, si vous voulez, résister à la tentation, éloignez-vous. » Elle me regarde d'un air étonné et attristé dans sa confusion ; elle regagne sa place et tombe brusquement sur une chaise. « J'ai fait plusieurs fois, ajoute-t-il, dans d'autres circonstances et dans d'autres lieux cette même expérience, et j'ai toujours obtenu le même résultat : un ordre impérieux abolissait la suggestion, et l'hypnotisée résistait à la tentation. »

Voici un fait plus compliqué rapporté encore par M. l'abbé Méric. M. de la Tourette met en somnambulisme Virginie, grande hystérique, facilement hypnotisable ; la conversation s'engage : « Quand vous serez réveillée... — Mais je ne dors pas. — Je le sais bien ; là n'est pas la question ; admettons que vous dormiez, eh bien ! quand vous serez réveillée, vous empoisonnerez M. Giraud. — Taisez-vous, si l'on nous entendait... — Il n'y a aucune crainte à avoir, nous sommes parfaitement seuls. (Cette simple affirmation suffit pour qu'elle n'entende et ne voie plus aucune des personnes présentes). — Mais pourquoi voulez-vous que j'empoisonne M. Giraud ? Il ne m'a rien fait ; c'est un homme très aimable. — Je veux que vous l'empoisonniez. — Je ne l'empoisonnerai pas. Après tout, je ne suis pas une criminelle. — Cependant vous savez bien que c'est lui qui est cause de votre brouille avec M. Raimbaud, que vous aimiez beaucoup. — Allons donc ! — Je vous l'affirme. (Sa volonté faiblit de plus en plus, et elle déclare qu'elle est prête à exécuter l'ordre donné). — Je n'ai pas de poison, dit-elle... Si je lui donnais un coup de couteau, ou si je lui tirais un coup de pistolet ? — Le pistolet fait trop de bruit ; voici un verre. (Je feins d'y verser de la bière et d'y ajouter du poison). Il s'agit maintenant de le faire absorber à M. Giraud, lorsque vous serez réveillée.

En tout cas, quoi qu'il arrive, vous ne vous souviendrez nullement, si l'on vous interroge, que c'est moi qui vous ai engagée à empoisonner M. Giraud, même si on vous interrogeait en vous endormant à nouveau. — Bien, Monsieur. » — Il la réveille en lui soufflant sur les yeux, et alors se déroule la scène suivante : Virginie, à peine éveillée, cause pendant quelque temps avec les différentes personnes présentes, puis, allant à M. Giraud, elle lui dit de l'air le plus dégagé : « Il fait tellement chaud que je meurs de soif, vous devez être comme moi, voulez-vous que nous buvions un verre de bière ? — Mais, dit M. Giraud, je vous assure, pour moi, que je n'ai pas soif. — Allons donc ! Tout à l'heure on offrait de la bière, car voici un verre qui en est encore rempli ; acceptez-le, je vous prie, de ma main, et faites-moi le plaisir d'en boire. » Et elle saisissait le verre où fictivement le docteur avait versé du poison. — « Merci, mademoiselle, je n'ai pas soif. — Craignez-vous donc que ce verre ne renferme du poison ? Tenez, j'en bois moi-même. » Elle fait semblant de boire, mais se garde bien d'en avaler une gorgée. M. Giraud, comme vaincu, se met à boire lentement, sans cesser de regarder Virginie, dont la figure a pâli singulièrement ; et, quelques instants après, il ferme les yeux et se laisse rouler sur le plancher. « Ça y est, » dit-elle d'une façon presque imperceptible. On s'empresse auprès de M. Giraud qu'on emporte dans une pièce voisine, puis tous rentrent. Virginie est visiblement émue. « Quel malheur ! disent les assistants. Pauvre garçon, mourir si jeune !... Mais qu'y avait-il donc dans cette bière ? Qu'en pensez-vous, Mademoiselle ? — Moi, rien ! — D'ailleurs, messieurs, disent quelques-uns des assistants, voici bien à propos le juge d'instruction, qui est un de nos amis, nous allons le prier d'élucider cette affaire. » Le prétendu juge interroge plusieurs personnes dont on écrit les dépositions ; puis vient le tour de Virginie : — « Mademoiselle, vous n'êtes assurément pour rien dans cette malheureuse affaire ; mais n'avez-vous aucun soupçon ? Ne croyez-vous pas, par exemple, qu'il y ait eu du poison dans le verre ? — Assurément non, et la preuve, c'est que j'ai bu moi-même la première, et vous voyez que je n'en suis nullement incommodée. » Il fut impossible de lui arracher le moindre aveu ; et lorsqu'on lui demanda si elle soupçonnait quels pouvaient être les auteurs du crime présumé, elle répondit avec la même netteté qu'elle ignorait tout à fait non seulement qu'il y avait eu crime, mais encore quels en étaient les instigateurs, si tant est qu'il en existât. Toutefois elle était très surexcitée ; aussi M. de la Tourette jugea-t-il à propos de l'endormir immédiatement pour lui suggérer que cette scène, dont elle se souvenait parfaitement dans un nouveau somnambulisme, n'avait jamais existé. Cette personne, comme un automate, obéissait simplement à un ordre donné, sans croire peut-être commettre un crime, et sans prendre aucune précaution pour s'assurer le bénéfice de l'impunité.

2° *Suggestions à échéance.* — M. de Rochas dit à Benoist : « Vous viendrez pendant trois jours ici, à cinq heures et demie, et quand vous entrerez dans ma chambre vous croirez être mon fils Henri, et vous ne redeviendrez Benoist qu'en sortant de ma chambre. » Le moment venu, Benoist part en effet pour arriver à l'heure dite. On a beau chercher à l'arrêter à son bureau, c'est inutile ; il entre et se conduit absolument comme s'il était le fils de M. de Rochas. Pour lui enlever la suggestion et l'empêcher de revenir une autre fois, on dut l'endormir de nouveau.

« Au mois d'août, écrit le docteur Bernheim, je dis à Simon, ancien sergent, que j'avais endormi : « Quel jour êtes-vous libre ? — Le mercredi. — Eh bien ! alors, écoutez-moi : le premier mercredi d'octobre vous irez chez le docteur Liébeault (il m'avait recommandé ce sujet), et vous trouverez chez lui le président de la République, qui vous remettra une médaille et une pension. — J'irai. » Je le réveille et ne lui en parle plus ; je le vois plusieurs fois dans l'intervalle ; je détermine chez lui d'autres suggestions et ne lui rappelle jamais la précédente. Le 3 octobre, soixante-trois jours après la suggestion, je reçois du docteur Liébeault la lettre suivante : « Le somnambule Simon vient d'arriver aujourd'hui chez moi à onze heures moins dix minutes ; après avoir salué en entrant M. Franchet qui se trouvait sur son chemin, il s'est dirigé vers la gauche de ma bibliothèque, sans faire attention à personne, et je l'ai vu saluer respectueusement, puis entendu prononcer le mot « Excellence. » Comme il parlait assez bas, je suis allé immédiatement vers lui ; en ce moment, il tendait la main droite et répondait : « Merci, Excellence. » Alors je lui ai demandé à qui il parlait : « Mais, m'a-t-il dit, au président de la République. » Je note qu'il n'y avait personne devant lui. Ensuite il s'est tourné encore vers la bibliothèque et a salué profondément. Les témoins de cette scène étrange, quelques instants après son départ, m'ont naturellement questionné sur ce qu'était ce fou. Ma réponse a été qu'il n'était pas fou du tout, mais aussi raisonnable qu'eux et moi, qu'un autre agissait en lui. — J'ajoute qu'ayant revu Simon quelques jours plus tard, il m'affirma que l'idée d'aller chez M. Liébault lui était venue subitement le 3 octobre à dix heures du matin ; qu'il ne savait pas du tout les jours précédents qu'il devait y aller, et qu'il n'avait aucune idée de la rencontre qu'il y ferait. Quelque singuliers, quelque inexplicables que soient ces phénomènes de suggestion à longue échéance devant éclore à un moment assigné d'avance, et que le cerveau prépare ou médite à l'insu du sujet, je n'ai pas hésité à les relater ; j'aurais hésité en présence d'un fait isolé, mais je les ai reproduits tant et tant de fois sur divers somnambules, que je n'ai pas le moindre doute sur leur réalité. »

3° *Explication.* — Les *suggestions immédiates* ne sont pas plus difficiles à expliquer que les hallucinations ; elles tiennent à l'assujétissement

complet ou presque complet du sujet à l'opérateur, à l'absence du pouvoir conscient qui se rend compte des choses par réflexion et comparaison, et à la prédominance presque exclusive de l'imagination : d'où il suit que le sujet perd momentanément ceux de ses souvenirs qui ne se rapportent point à la personnalité ou chose évoquée, et que ceux-ci règnant alors seuls en maîtres dans son cerveau prennent une intensité exceptionnelle ; et quand l'action se fait immédiatement après le réveil, ainsi que nous l'avons dit pour l'hallucination, le réveil des idées conscientes n'est pas encore fait, le sujet est encore sous le charme, mais un ordre impérieux peut amener le réveil complet et rompre le charme, et alors il n'y a plus qu'une sorte d'impulsion à laquelle il est facile de résister. — Remarquons cependant que le sujet n'agit jamais que par ses propres connaissances : un campagnard vous dépeindra très bien ce qu'il a vu à la campagne, mais restera à peu près muet si on veut lui faire faire un personnage historique; ce sera tout le contraire pour un collégien. Ainsi M. de Rochas persuade à Benoist qu'il est président de la république, colonel, jeune fille; dans ses paroles, ses gestes, son écriture, il en joue les rôles avec pleine conviction et aussi bien qu'il peut, mais c'est toujours Benoist; il y a toujours un fond de ressemblance entre les rôles les plus dissemblables. Rien donc là de bien merveilleux et d'inexplicable.

Les *suggestions à échéance* sont sans doute bien plus difficiles à expliquer; cependant rien ne nous force encore d'y voir déjà quelque chose d'extra-naturel. Il n'est pas rare que quelqu'un fortement impressionné se dise : « Je ferai cela dans trois jours, à telle heure; » il n'y pense plus, mais le troisième jour à l'heure fixée l'idée revient. Il en est aussi qui lorsqu'ils se sont dit fortement : « Je me réveillerai demain à telle heure, » peuvent dormir profondément, et cependant se réveilleront sûrement à l'heure dite; il se fait dans le cerveau un travail latent et inconscient qui compte les heures et presque les minutes. N'en peut-il pas être de même pour les suggestions ? Car si quelqu'un peut se frapper fortement l'esprit au point de faire telle ou telle chose à l'heure voulue, il est certain qu'il sera encore bien autrement frappé dans l'hypnose quand ce sera l'expérimentateur qui lui intimera avec autorité cette idée, car alors il ne voit que lui, toutes les autres idées sont comme absentes, celles qu'il lui inculque s'impriment donc dans son cerveau avec une force extraordinaire. Et même un sujet déjà hypnotisé plusieurs fois peut se donner à lui-même toute espèce d'hallucinations et de suggestions qu'il voudra, en fixant fortement sa pensée sur ce qu'il désire, et en se mettant en même temps en état de crédulité par un des procédés propres à amener cet état. Par contre, au moyen, par exemple, de frictions énergiques sur le crâne, on peut s'ôter à soi-même les suggestions données par un hypnotiseur. Aussi, dit M. de Rochas, les personnes facilement hypnotisables devraient-elles dès l'abord être instruites des procédés par lesquels elles peuvent s'éveiller ou détruire les suggestions auxquelles elles sont exposées, puis être exercées à les employer. Tout cela laisse bien croire qu'il n'y a rien là que de naturel.

L'abbé Méric explique très bien, mais un peu longuement, le mécanisme physiologique des suggestions et de leur exécution. Qu'il nous suffise ici de dire que c'est le même que celui de toute idée frappante, de toute résolution bien motivée et bien arrêtée. Quelqu'un, par exemple, prend la résolution de se venger de son ennemi quand il le rencontrera, puis il vaque à ses affaires. Cette résolution imprime une image dans le cerveau, image d'autant plus vive que cette résolution est plus forte ; la vue de son ennemi réveillera cette image et le mettra dans les mêmes dispositions où il était quand il a pris cette résolution. Un autre se dit fortement : « Mercredi à trois heures il faut absolument que j'aille chez telle personne, je m'y suis engagé d'honneur, » et il s'occupe d'autre chose; le mercredi il entend sonner trois heures, l'image imprimée dans son cerveau est surexcitée, il se dit : « C'est aujourd'hui mercredi, il est trois heures, il faut que je parte de suite. » Ainsi le commandement de l'hypnotiseur a imprimé une image bien vive dans le cerveau du sujet. S'il devait obéir de suite, privé en quelque sorte de conscience et de liberté, dépouillé accidentellement des notions réflexes du bien et du mal, il aurait fait à peu près sans résistance un acte tout matériel dont toute la responsabilité morale retombe sur l'opérateur ; mais il ne doit agir que plus tard. Il n'est pas vrai qu'une fois réveillé il n'ait jamais aucune idée de l'acte suggéré; il en est beaucoup qui y pensent plus ou moins, quelques-uns seulement l'oublient à cause des choses qu'il voit tout autres que dans le sommeil. En tout cas, une sorte d'excitation sourde et croissante et de fermentation insconsciente se fait dans le cerveau; l'occasion ou l'heure venue le replonge accidentellement et temporairement dans l'état où il était quand il était endormi sous l'action immédiate de l'hypnotiseur, et fait de lui temporairement un somnambule et un halluciné qui croit que son désir ou sa volonté actuelle surgit tout spontanément en lui.

Ces difficultés éclaircies à peu près, et au moins autant que beaucoup d'autres en des choses toutes naturelles que personne ne songera jamais à attribuer au démon, il nous reste encore à résoudre une question des plus graves :

4° *La liberté existe-t-elle dans l'hypnose et ses suggestions ?* — Il faut remarquer d'abord que quand bien même elle n'existerait plus momentanément, cela n'empêcherait point l'hypnose d'être naturelle dans ses phénomènes ordinaires. La liberté consciente n'existe pas dans les rêves, dans le somnanbulisme naturel, dans l'ivresse, ni chez les chloroformés, ni chez les personnes emportées par des passions qui les aveuglent entièrement; cepen-

dant tout cela demeure dans le domaine de la nature.

Sans doute certains auteurs, comme les docteurs Binet et Beaunis, admettent sans conteste que l'hypnotisé agissant sous l'influence de la suggestion n'est plus qu'un automate, bien qu'il se croie libre, parce qu'il a perdu le souvenir de la suggestion qui le pousse, et cependant on pourrait lui faire lire un pli cacheté annonçant dix jours à l'avance l'acte qu'il vient de faire ; et on peut se demander si par là, la preuve de notre liberté tirée du sentiment même de notre libre arbitre au moment où nous agissons avec réflexion ne serait pas infirmée, puisque celui qui fait un acte suggéré a la même idée. Quand bien même nous admettrions l'opinion des docteurs Binet et Beaunis, la réponse serait encore facile : peut-on raisonner de l'hypnotique qui est un malade à l'homme normal et parfaitement sain d'esprit ? De ce qu'un homme qui a la jaunisse sans s'en rendre bien compte voit tout en jaune, peut-on infirmer le témoignage de la vue d'un homme qui est sûr d'avoir les yeux en bon état ?

D'autres auteurs au contraire affirment l'entière liberté de l'hypnotisé, et comparent la suggestion à une tentation vive à laquelle on peut toujours résister. — D'autres enfin croient que ceux qui se sont mis sans restriction sous la dépendance de l'hypnotiseur ne conservent plus, au moins la plupart du temps, aucune liberté relativement à la suggestion, tandis que les autres, tout en étant vivement surexcités, la conservent tout entière.

Généralement les opinions extrêmes sont fausses ou du moins exagérées ; nous rattachant donc de préférence aux opinions moyennes, nous croyons que ce sont les derniers qui sont les plus près de la vérité.

On peut d'abord admettre comme certain que les suggestions pour lesquelles on conserve le moins de liberté, sont celles qui doivent être mises à exécution pendant le sommeil même, car alors le sujet étant vraiment endormi ne peut pas avoir, guère plus que le rêveur, une liberté consciente. Il y a cependant cette différence : c'est que l'hypnotisé n'est endormi que parce qu'il s'est mis librement sous la dépendance de l'hypnotiseur, et qu'il n'est sous cette dépendance qu'autant qu'il a voulu s'y mettre, qu'il ne doit par conséquent pas y être pour les choses qu'il a voulu réserver explicitement ou même implicitement ; il doit donc avoir un peu plus de liberté que le rêveur. Néanmoins, que de fois un rêveur, quand il se voit en rêve sur le point d'exécuter des choses en opposition formelle avec ses sentiments bien arrêtés, se réveille ! Par conséquent on peut en conclure qu'une personne vertueuse qui ne veut absolument rien faire de contraire à la pureté, à la conscience et à l'honneur, résistera à toute suggestion mauvaise, même pendant le sommeil, à plus forte raison après. « Chez le magnétisé, dit le docteur Henri Desplats, la conscience ne cède pas sans résistance comme la vue, l'odorat et le goût ; elle résiste même souvent avec plus de droiture et d'énergie que dans l'état de veille, et si elle s'abandonne, c'est que la défection était consommée déjà quand le sommeil est survenu. » De Puységur, dans ses *Mémoires*, dit de même que l'empire *absolu* du magnétiseur ne s'exerce que sur ce qui regarde la santé, le bien-être et les choses indifférentes, mais non sur ce qui regarde la propriété et la morale, et il cite à l'appui les deux faits suivants. Il demandait à Viélet qu'il magnétisait, s'il ne pourrait pas lui faire faire la donation de tout son bien, en lui faisant signer un blanc-seing qu'il remplirait à sa volonté. Celui-ci répondit avec fermeté : « Si je ne pouvais pas savoir ce que vous en voudriez faire, vous ne l'auriez pas. — Mais, ajouta le magnétiseur, si je voulais absolument votre signature, vous seriez bien forcé de me la donner, puisque j'ai un empire absolu sur vous. » — Il répondit : « Vous ne l'avez que jusqu'à un certain point, et si vous vouliez exiger une chose pareille, vous me feriez tant de mal que je me réveillerais à l'instant. » Et comme il disait à une femme vertueuse qu'il pourrait bien aussi la forcer d'obéir en toutes choses, elle lui répondit : « Pour des choses innocentes, oui, mais pour des choses tant soit peu contraires à l'honneur ou à la pudeur, non, non. » Deleuze, Billot, Foissac, etc., citent de nombreux exemples dans le même sens.

Deux expérimentateurs Italiens voulaient obtenir d'une femme, honnête du reste, l'aveu d'une affection qu'elle voulait garder secrète ; mais malgré la forme impérative et menaçante ils ne purent jamais rien obtenir ; pour la forcer, ils lui appliquent au front un aimant. « Mon Dieu, s'écrie-t-elle en portant la main au front, oh ! quelle douleur ! vous m'avez fait sortir du sang. » Elle s'essuie le front, regarde sa main et croit y voir du sang, et elle se réveille subitement sous le coup d'une violente indignation contre ses bourreaux, et elle déclare qu'à l'avenir elle ne se laissera jamais hypnotiser. Des faits de ce genre ne sont pas rares.

Nous ne voulons pas dire cependant qu'un hypnotiseur mal intentionné et habile ne pût trouver des moyens d'entraîner une femme dont le caractère est faible, dans des voies mauvaises, en lui persuadant qu'elle ne fait pas mal. Aussi doit-on, comme nous le dirons nous-même, recommander aux femmes d'user de la plus grande prudence, et de ne rester jamais seules avec un hypnotiseur. Nous pouvons cependant ajouter qu'un homme qui veut abuser d'une femme qui s'est trop donnée à lui, en se servant de l'ascendant qu'il a sur elle, y arriverait à peu près aussi bien sans recourir à l'hypnose.

Quant à celles à qui des actions contraires à la conscience, à l'honneur ou à la pureté, coûtent peu, qui ne savent jamais résister à une tentation un peu forte, et à celles qui se sont soumises explicitement ou implicitement à toutes les volontés de l'opérateur, assurément nous ne voudrions pas

assurer qu'elles sont coupables dans l'acte même, parce qu'alors elles ont perdu la conscience réflexe, mais elles le sont dans la cause et en porteront la responsabilité devant Dieu.

Pour les *suggestions immédiates* ou qui doivent être mises à exécution immédiatement après le réveil, quelquefois il y a plus de liberté que pendant le sommeil : le sujet tout en étant encore sous le charme sent qu'il est éveillé et plus à lui-même qu'auparavant ; cependant s'il s'agit d'une chose indifférente, il la fera certainement, d'autant plus qu'il ne voit aucune raison de ne pas la faire ; mais s'il s'agit d'une chose mauvaise, il est à peu près en tout semblable à celui qui est sous le coup d'une passion violente qui l'entraîne et lui trouble quelque peu les sens ; il sent néanmoins intimement qu'il peut résister, et s'il ne le fait pas, il est coupable, quoiqu'il y ait pour lui des circonstances atténuantes. D'autres fois au contraire il a moins de liberté que pendant l'hypnose même, parce qu'il ne peut plus discuter avec l'opérateur avec qui il n'est plus en rapport et dont l'ordre cependant le presse toujours ; il est encore comme à moitié endormi, abasourdi, troublé, incapable de réfléchir, il ne voit dans l'action à faire qu'une chose nécessaire, un acte de justice, par exemple, comme on le lui a persuadé ; la pensée qu'il fait mal ne vient même pas à son esprit ; il peut dans ce cas-là n'être en quelque sorte qu'un automate et ne faire qu'un acte matériel dont toute la responsabilité incombe à l'opérateur, et dont il ne se rendra bien compte qu'après. Empruntons encore un fait à M. l'abbé Méric. Le docteur Pitres endort Emma et lui dit : « Quand vous serez éveillée vous irez prendre sur la table une pièce d'argent que quelqu'un a oubliée, et vous la mettrez dans votre poche ; personne ne vous verra et ce sera un fait sans conséquence. » Emma réveillée se dirige vers la table, cherche la pièce, et la met dans sa poche en hésitant ; puis apercevant M. Méric, elle va droit à lui et lui dit : « Voilà une pièce que quelqu'un a oubliée, elle n'est pas à moi, je ne veux pas la garder; je ne suis pas une voleuse. »

Quant aux *suggestions à échéance*, il serait encore possible qu'on ait oublié entièrement l'injonction, et qu'elle revienne tout d'un coup et replonge comme dans un demi-sommeil, où l'on n'est plus assez conscient de ce qu'on fait, et où vraiment, par la suite d'une idée prédominante qui exclue toutes les autres, on ait perdu le sens intime de ce qu'on fait, et qu'on ne puisse plus apprécier moralement cette action : alors il n'y aurait plus liberté suffisante pour la responsabilité. Mais il nous semble que ces cas doivent être rares, et que la plupart du temps on conserve bien quelque idée de ce qu'on doit faire, et qu'on peut se mettre en garde s'il s'agit d'une action mauvaise, tandis que s'il s'agit d'une action indifférente on ne verra aucune nécessité de résister ; qu'importe en effet ? En supposant même qu'on n'ait plus pensé à l'action mauvaise qu'on doit faire, et que la pensée en revienne tout d'un coup, ce sera, au moins le plus souvent, comme une tentation violente et une impulsion vive, à laquelle la conscience dit qu'on doit et qu'on peut encore résister, quoique peut-être difficilement, et alors il y a encore responsabilité morale, quoique atténuée.

Mais ceux qui sont coupables et toujours coupables, quoiqu'il arrive, ce sont les opérateurs qui donnent à un sujet une suggestion mauvaise ; et bien plus coupables encore ceux qui assouplissent des jeunes gens et surtout des jeunes filles à un hypnotisme quelconque, leur font perdre toute idée de moralité, et les rendent incapables d'autre chose.

(A suivre).

QUESTIONS
de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Il y a longtemps que parmi tant de cas de conscience qui vous sont soumis, j'attends qu'on vous en propose un qui, tout vieux professionnel que je suis, m'embarrasse toujours et qui doit certainement en embarrasser d'autres. C'est au sujet des jeunes gens qui se présentent pour le mariage, et de l'absolution à leur donner ou à leur refuser.

Je ne parle pas de ceux qui s'y présentent avec des dispositions chrétiennes et qui veulent attirer les bénédictions de Dieu sur leur mariage par la réception des sacrements.

Je ne parle pas non plus des jeunes gens qui apportent des dispositions tout opposées et pour lesquels, malheureusement, aucune hésitation n'est possible.

Mais entre ces deux extrêmes il y a des cas plus nuancés et plus embarrassants.

Je n'ai pas besoin de dire que je parle de jeunes gens qui depuis assez longtemps ont abandonné les devoirs de la religion.

Or parmi ces jeunes gens, il y a : 1° Ceux desquels, lorsque vous leur demandez s'ils sont bien décidés, s'ils ont bien l'intention de faire désormais leurs Pâques, vous n'obtenez qu'une réponse évasive, douteuse, comme par exemple : « Je ne promets pas ! Je ne dis pas non ! Peut-être bien ! »

2° Ceux qui vous donnent une réponse un peu plus rassurante, mais dont vous savez, à raison de leurs habitudes et par l'expérience, qu'ils ne tiendront pas leur promesse.

3° Ceux qui, si vous ne leur posez aucune condition relative à l'avenir, c'est-à-dire aux Pâques et à la messe, recevraient assez volontiers l'absolution.

4° Ceux enfin qui consentiraient encore à recevoir l'absolution, mais non à communier.

Or je vous demande quelle conduite tenir, au point de vue de l'absolution, envers ces différentes catégories de jeunes gens.

Mais, au préalable, il y a une question plus générale. Doit-on ou ne doit-on pas poser la question des Pâques, lorsqu'on a des craintes ou des doutes fondés au sujet de la volonté et de la disposition de ces jeunes gens ? Dans votre numéro du 8 juin, à propos du ferme propos explicite ou implicite, vous dites que l'absence de toute pensée et de toute résolution explicite pour l'avenir n'empêche pas la détestation du péché d'être sincère

et suffisante, et qu'il ne faut pas attirer l'attention ni l'intention du pénitent sur les périlleux pronostics d'un lendemain qui n'est ni à lui ni à vous. — Ce principe entendu d'une manière générale peut être vrai, mais est-il applicable au cas de nos jeunes gens, est-il possible de faire abstraction d'un fait comme les Pâques, qui est un fait, un devoir certain, déterminé, connu et prochain ? Un homme qui n'est pas résolu positivement à faire son devoir pascal, à aller autant que possible à la messe, peut-il être regardé comme ayant la contrition du passé et le bon propos pour l'avenir ? Bref, un confesseur peut-il se contenter des réponses évasives et vagues que j'ai citées ?

Encore un mot. J'ai vu des prêtres qui, craignant un échec s'ils posent carrément la question des Pâques, se contentent de dire d'une manière générale : « Vous êtes bien disposé, n'est-ce pas, à remplir vos devoirs de chrétien ? » Et comme ces devoirs de chrétien n'ont rien de bien précis ni dans l'idée du confesseur ni dans celle du pénitent, celui-ci répond affirmativement, et le confesseur, heureux d'échapper à un refus, se contente de cela et donne l'absolution. J'avoue que je ne puis accepter cette manière d'agir.

R. — *Faut-il poser ou ne poser point la question scabreuse ?* Vous trouverez la réponse dans tous les traités *de Pœnitentia* et *de Caritate*, articles *De obligatione monendi et interrogandi*. Voici tout ce que nous croyons utile de noter spécialement au passage en réponse à votre consultation sur un sujet archi-connu.

L'interrogation peut avoir deux objets très différents : le *passé* ou *l'avenir*. L'interrogatoire visant le *passé* a pour objet d'élucider la nature et le nombre des fautes commises afin d'assurer, autant que le permet la prudence et que la théologie l'exige, l'intégrité de la confession et la sincérité universelle de l'attrition. L'interrogatoire visant l'*avenir* a pour objet d'élucider les dispositions actuelles du pénitent quant au *propositum non peccandi de cetero*, évidemment nécessaire pour la validité du sacrement.

Pour le premier interrogatoire, le confesseur est généralement beaucoup plus à l'aise que pour le second. Le pénitent lui fournit lui-même l'occasion très naturelle des questions à poser. D'ailleurs, comme il s'agit là de faits accomplis, l'indiscrétion n'a point le caractère dommageable qu'elle peut revêtir facilement quand il s'agit de baser des pronostics sur un lendemain que personne ne tient en main avec certitude. Encore est-il cependant que, même en ce qui concerne les interrogations à poser sur les fautes commises, il y a lieu de ne procéder souvent qu'avec une grande circonspection, afin de ne pas jeter sottement dans l'esprit du pénitent des traits de subite lumière aussi dangereux qu'inutiles ; ce qui fait que, *ratione caritatis*, et pour éviter de plus grands *incommoda*, le confesseur se tait et préfère laisser son pénitent dans une ignorance salutaire, au risque de compromettre l'intégrité matérielle de la confession, à la condition bien entendu que l'intégrité formelle et la sincérité soient toujours là.

Plus difficile à beaucoup près est la question de l'interrogatoire à poser sur le bon propos d'avenir. Sans entrer dans plus de détails sur cette matière, que les théologies morales développent suffisamment, qu'il nous suffise de rappeler les observations capitales que voici.

Si un pénitent ne *pense* pas à l'avenir, à ses occasions probables de péchés futurs, simples répétitions des péchés accusés en confession, et s'il a de ceux-ci une véritable attrition surnaturelle, *detestatio de peccato commisso*, on peut tenir pour suffisant, quoique implicite, son bon propos. C'est la thèse qu'a défendue l'*Ami du Clergé* dans l'article allégué par notre correspondant ; c'est, croyons-nous, la seule thèse de tout point raisonnable, appelée à devenir prédominante dans l'enseignement commun de nos manuels.

Ceci dit, le confesseur doit-il ou ne doit-il pas parler de cet avenir auquel ne pense pas *hic et nunc* le pénitent ?

S'il ne parle pas, il peut sembler qu'il omet une partie de son devoir qui est d'assurer chez le pénitent, non seulement la *detestatio de peccato commisso*, mais aussi le corrélatif et indispensable *propositum non peccandi de cetero*, sans compter l'élément précieux de force et de persévérance que le pénitent peut puiser dans l'expression sincère d'une résolution d'avenir portant sur les fautes dont il importe qu'il se corrige.

S'il parle, il s'expose à mettre le pénitent en face d'une tentation grave d'infidélité à la grâce, en face d'une perspective décourageante qui pourra fort bien lui faire une illusion fâcheuse et détruire l'effet de la contrition de ses fautes passées, par l'impossibilité pratique où il se verra d'échapper aux rechutes qui le menacent. Et nous avons dit que, presque toujours, confesseur et pénitent se trompent en regardant comme incompatibles au même moment, la contrition et le bon propos théologiquement sincères et suffisants, avec la *prévision* moralement certaine des fautes qui seront encore commises dans l'avenir.

Que faire donc, en pareille alternative, aussi bien dans le courant d'une foule de confessions ordinaires qu'en présence des gens à marier, la même considération de *récidives* se trouvant dans tous les cas ?

D'abord il ne faut poser la question *de futuro* qu'autant qu'il y a, selon toute vraisemblance, plus d'avantage à parler qu'à se taire. Si donc on a l'assurance que le pénitent a fait une bonne confession, et si l'on craint qu'une trop grande précision de perspective pour le lendemain, peut compromettre la sincérité de son attrition actuelle, on donne l'absolution sans demander autre chose que la récitation de l'acte de contrition ordinaire, où d'ailleurs se trouve énoncée la résolution « de ne plus offenser » le bon Dieu.

En second lieu, s'il y a lieu de préciser les résolutions *de futuro*, on aura soin *d'instruire* le pénitent sur ce chapitre, afin qu'il n'ait pas à souffrir de l'équivoque susdite où on le laisse trop facilement s'enferrer, au grand préjudice du bien spirituel de son âme. Ainsi, à un homme qui ne